

VOTRE PORTAIL ADHERENT

Notice d'utilisation

En cas de difficulté sur l'utilisation du Portail Adhérent

Contactez la HOTLINE

Tél.: 05.55.18.78.00 E-mail: support.portail@spst19-24.org

9 rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE

Tél.: 05 55 18 20 55 Mail: <u>aist19@aist19.fr</u> 185 Route de LYON – 24000 PERIGUEUX Tél. : 05 53 45 45 00

Mail: contact@sst24.org



SOMMAIRE

ACCES AU PORTAIL ADHERENT	3
1 ^{ère} connexion de l'administrateur du compte	3
1ère connexion des utilisateurs crées par l'administrateur	5
UTILISATION DU PORTAIL ADHERENT	6
Entreprise	6
Salariés	7
Déclarations	10
Documents	11
CONTACT	12

ACCES AU PORTAIL ADHERENT

PREMIERE CONNEXION DE L'ADMINISTRATEUR DU COMPTE

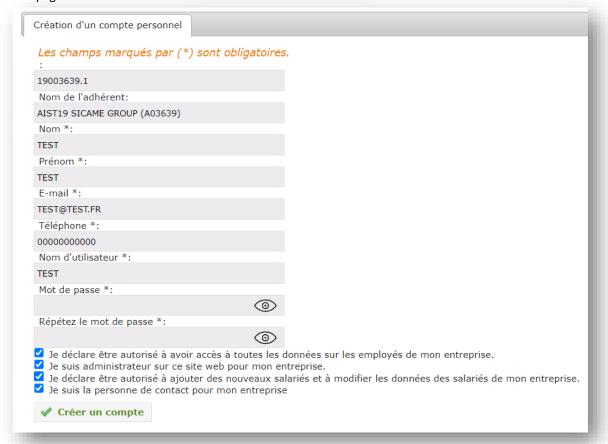
PERSONNALISATION DE L'ACCES ADMINISTRATEUR

A la première connexion, vous devez vous connecter via le lien suivant : https://portailadherents.spst19-24.org

La page ci-contre apparaît :



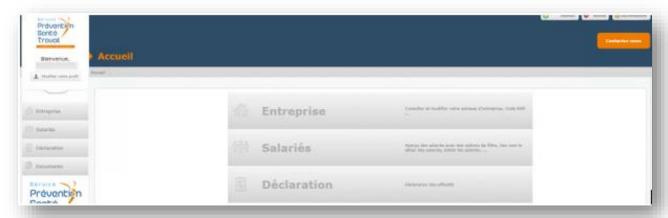
La page suivante s'ouvre :



Vous saisissez:

- Votre nom
- Votre prénom
- Votre adresse mail
- Votre numéro de téléphone
- Un nom d'utilisateur de votre choix (autre que le numéro d'adhérent)
- Un mot de passe

La page de votre portail adhérent s'ouvre :



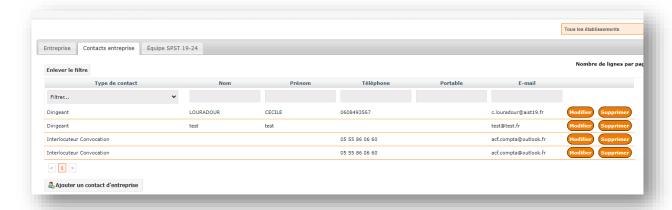


Veillez à cocher toutes les cases afin que vous puissiez être administrateur du portail afin de créer les accès pour vos collaborateurs.

CONSERVEZ LES NOM D'UTILISATEUR ET MOT DE PASSE QUE VOUS AVEZ RENSEIGNÉS : CE SONT DÉSORMAIS VOS SEULES DONNÉES DE CONNEXION AU PORTAIL.

CREATION DE COMPTES UTILISATEURS

Dans le chapitre « Entreprise », cliquez sur l'onglet « contact de l'entreprise »



Cliquez sur le bouton « ajouter un contact d'entreprise », la fenêtre suivante s'ouvre :



PREMIERE CONNEXION DES UTILISATEURS CREES PAR L'ADMINISTRATEUR

L'administrateur du portail adhérent vous a adressé vos données de connexion.

Connectez-vous via le lien suivant : https://portailadherents.spst19-24.org

La page ci-contre apparaît :



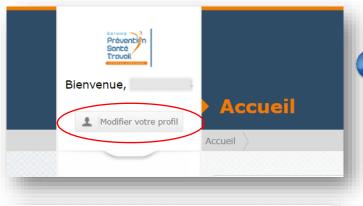


Saisissez vos données de connexion (nom d'utilisateur et mot de passe) et cliquez sur « Connexion »

La page de votre portail adhérent s'ouvre :



Vous pouvez modifier vos données de connexion :



Cliquez sur « Modifier votre profil » pour personnaliser vos données de connexion (coordonnées administratives et changement de mot de passe)



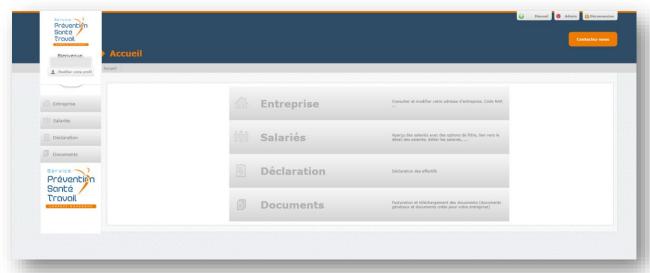
Vous pouvez modifier vos données sur cet écran et cliquer sur « Sauvegarder »

 \triangle

CONSERVEZ LES NOM D'UTILISATEUR ET MOT DE PASSE QUE VOUS AVEZ RENSEIGNÉS : CE SONT DÉSORMAIS VOS SEULES DONNÉES DE CONNEXION AU PORTAIL.

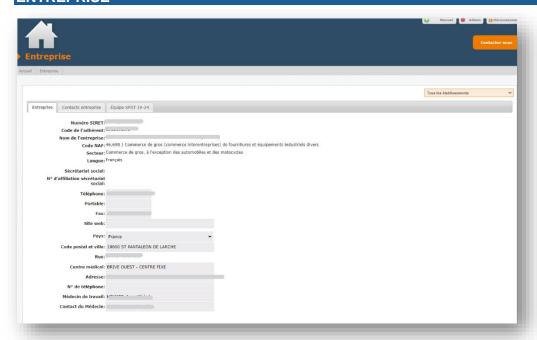
UTILISATION DU PORTAIL ADHERENT

Lorsque vous vous connectez, l'écran d'accueil suivant s'affiche :



Plusieurs « chapitres » apparaissent en fonction des droits donnés par l'administrateur du portail adhérent de votre entreprise.

ENTREPRISE



Ce chapitre donne un aperçu des données générales de votre entreprise.

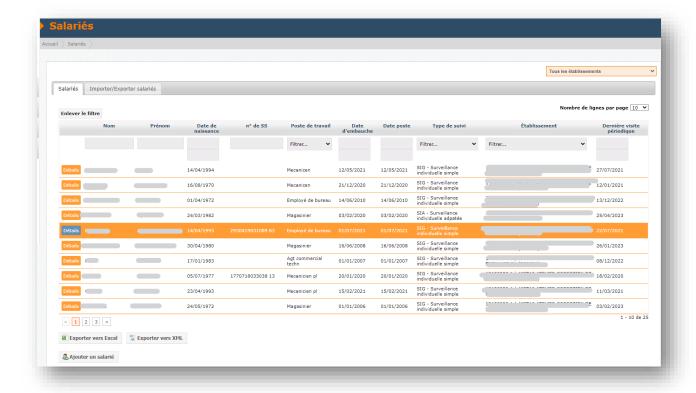
Cet écran vous permet de modifier la plupart de ces données et de sauvegarder les modifications.



Ces modifications ne sont pas immédiatement reportées sur votre portail adhérent. Elles doivent être préalablement validées par le Service Administratif du SPST 19-24.

Par défaut, ce sont les données relative au siège de l'entreprise qui s'affiche. Si vous disposez de filiales, vous pouvez les sélectionner via le menu déroulant à gauche de l'écran.

SALARIES



Cette liste comprend tous les salariés à l'effectif de votre entreprise.

VOUS POUVEZ FILTRER LES LISTES

- Via « le filtre » (4) saisissez le mot ou une partie du mot et tous les mots associés à cette recherche apparaîtront dans les résultats. Certaines colonnes ont un menu déroulant pour choisir sur quelle donnée vous pouvez filtrer.
- Via « le titre de la colonne » : cliquez une fois sur le titre de la colonne (5) pour trier la liste de A à Z et deux fois pour trier de Z à A.

Pour supprimer les filtres, il suffit de cliquer sur « enlever le filtre » (6).



VOUS POUVEZ EXPORTER LES DONNÉE DE VOS SALARIÉS

Au bas de l'écran, vous trouverez un bouton pour « Exporter vers Excel » (1) et un autre pour « Exporter en XML » (2) :

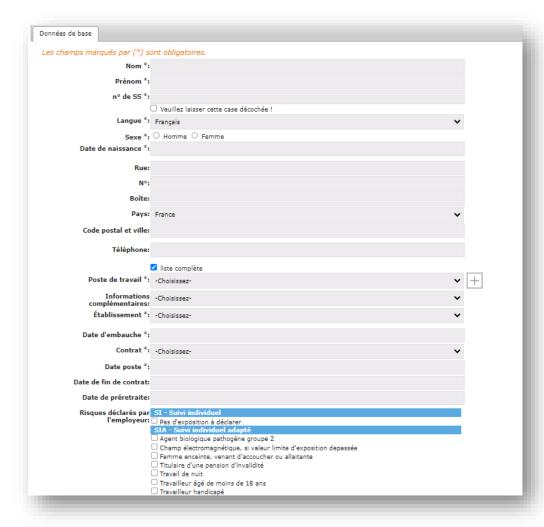


VOUS POUVEZ AJOUTER UN SALARIÉ

Pour ajouter de nouveaux salariés à la liste, cliquez sur le bouton « Ajouter un salarié » (1).



La page suivante s'ouvre où il est obligatoire de remplir les champs avec un « * » :



Pour choisir le poste de travail d'un nouveau salarié, vous trouvez une liste déroulante avec les postes de travail déjà déclarés dans votre entreprise.

Si le poste de travail n'est pas présente dans la liste déroulante, vous pouvez l'ajouter en cliquant le '+' juste à côté de la liste déroulante (3).

La fenêtre suivante s'ouvre :



Dans le champ « Fonction » saisissez le code CSP du poste.

Dans le champ « Description » vous pouvez noter le nom du poste occupé par le salarié.

Cliquez après sur « Sauvegarder » pour enregistrer le nouveau poste de travail.

Sous « Risques déclarés par l'employeur », cochez les risques auxquels est exposé ce nouveau salarié.

VOUS POUVEZ CONSULTER LES DONNÉES D'UN SALARIÉ

Pour accéder à la fiche du salarié, cliquez « Détails » dans la première colonne à gauche du nom du salarié:



La fiche du salarié se compose de différents onglets :



- Onglet « Données de base » : toutes les informations de contact et les données personnelles du travailleur.
- Onglet « visites » : aperçu des visites déjà effectuées
- Onglet « Absences » : aperçu de l'ensemble des rendez-vous non honorés



La visibilité des données est dépendante des droits données par l'administrateur du portail adhérents de votre entreprise.

VOUS POUVEZ SORTIR UN SALARIE DE VOTRE EFFECTIF

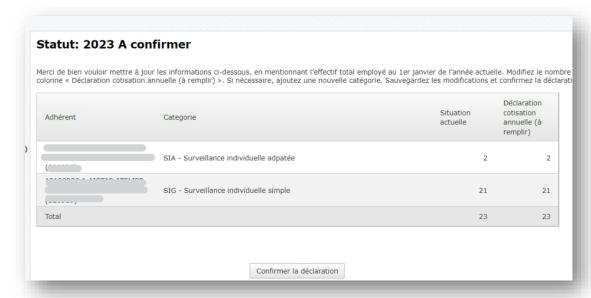
Il est possible de supprimer un salarié de votre effectif, en saisissant une date dans le champ « Date de fin de contrat » :



Dès que vous avez cliqué sur « Sauvegarder » (2), le salarié est sorti de votre effectif.

DECLARATION

C'est à partir de ce bloc que vous pouvez compléter la déclaration d'effectif de votre entreprise.



Pour modifier le nombre le nombre de salarié, cliquez sur la ligne concernée et saisissez le nombre voulu.

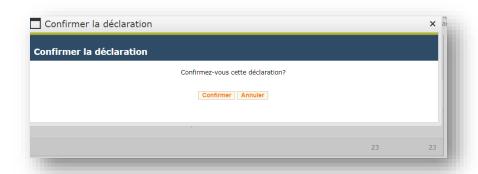


Chaque ligne doit être renseignée par un chiffre. Si vous n'avez pas ou plus de salarié dans la catégorie, saississez un « 0 ».

En cas d'omission, la ligne s'affichera en rouge et vous ne pourrez pas sauvegarder et confirmer la déclaration

Quand vous êtes certain que votre déclaration est complète, vous pouvez la confirmer en cliquant « Confirmer la déclaration ».

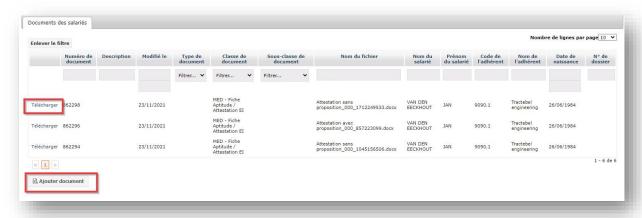
Cet écran de confirmation s'ouvre :



DOCUMENTS

SALARIÉ

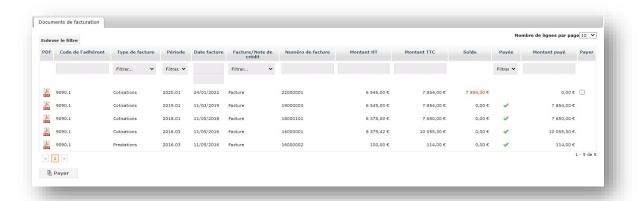
Quand vous cliquez « Salarié » dans le menu « Documents », l'écran suivant s'ouvre :



A partir de cet écran, vous pouvez télécharger ou ajouter un document pour un salarié.

FACTURATION

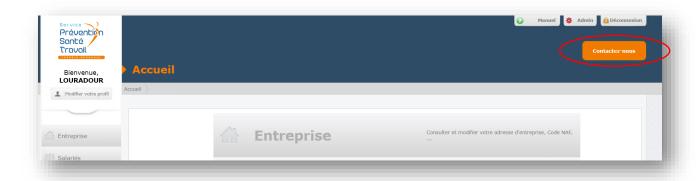
Quand vous cliquez « Facturation » dans le menu « Documents », l'écran suivant s'ouvre :



Vous trouverez sur cet écran les factures émises pour votre entreprise que vous pouvez télécharger en cliquant sur l'icône PDF en début de ligne.

CONTACT

Si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous avez une question, vous pouvez toujours contacter votre Service de Prévention et de Santé au Travail en cliquant sur « **Contactez-nous »** sur la page d'accueil.



La fenêtre suivante s'ouvre alors :



Dans la liste déroulante vous avez le choix de :

- Demande de visite médicale
- Demande générale

Un message sera alors envoyé au service concerné.